



SOUS-DIRECTION ANTI-TERRORISTE (SDAT) DE LA DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE

PRÉSENTATION

Ayant porté les appellations successives de 6^e Division centrale de police judiciaire (6^e DCPJ), puis de Division nationale anti-terroriste (DNAT), la Sous-direction anti-terroriste (SDAT) est un service de police judiciaire français, dépendant de la direction centrale de la Police judiciaire, voué à la lutte contre le terrorisme.

MISSIONS

- La Sous-direction anti-terroriste dépend de la Direction centrale de la police judiciaire. Elle est compétente sur l'ensemble du territoire national. Elle n'a pour seule vocation que le volet judiciaire, sur saisine du parquet anti-terroriste de Paris. Elle coordonne des enquêtes qui peuvent se projeter sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger, et bénéficie du soutien des Directions Interrégionales de Police Judiciaire (DIPJ) qui lui confèrent un maillage géographique complet.
- L'activité de la SDAT est dévolue à traiter les menaces suivantes:
 - les menaces dites "autonomistes", telles que les Corses, Basques ou, dans une moindre mesure, Bretons ;
 - les infractions terroristes d'origine interne liées à : des mouvements idéologiques violents, tels que l'extrême droite, l'extrême gauche, ou encore l'éco-terrorisme ;
 - des groupes terroristes internationaux implantés ou susceptibles d'agir sur le territoire national.

ORGANISATION

- La SDAT est organisée en plusieurs divisions :
 - la division nationale pour la répression du terrorisme international (DNRTI) comptant huit groupes d'enquête,

- la division nationale pour la répression du terrorisme séparatiste (DNRTS) comptant six groupes d'enquête (trois basques et trois corses)
- la brigade d'investigations financières, rattachée à l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF)
- la division de la logistique opérationnelle, comprenant notamment une section de recherches et de surveillance (SRS),
- un groupe des relations internationales (GRI).

<http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Direction-Centrale-de-la-Police-Judiciaire/L-organisation-et-les-structures>

- La SDAT repose en outre en province sur 20 groupes anti-terroristes (GAT) établis au sein des principaux services de la PJ (DRPJ, DIPJ, SRPJ). Son effectif, en augmentation, devrait passer à plus de 240 agents fin 2017.
- La SDAT, bien qu'administrativement distincte de la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI), est désormais établie dans les mêmes locaux que ce service de renseignement, à savoir dans un bâtiment ultra-sécurisé, inauguré en mai 2007, au 84, rue de Villiers, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) tout comme l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT).

MÉTIERS

Tous les membres de la SDAT sont officiers de police judiciaire

RECRUTEMENT

• Recrutement interne

Dans le cadre des mutations au sein de la police nationale.

• Recrutement externe

Policiers de tous grades, dès la sortie de l'école de police par choix des postes.

<http://www.lapolicenationalerecrute.fr/Concours-et-selections>

<http://www.lapolicenationalerecrute.fr/Contact/Les-rendez-vous-recrutement>

<http://www.lapolicenationalerecrute.fr/Personnels/Commissaire-de-police>

<http://www.lapolicenationalerecrute.fr/Personnels/Officier-de-police>

<http://www.lapolicenationalerecrute.fr/Personnels/Gardien-de-la-paix>

<http://concours-fonction-publique.publidia.fr/concours/officier-police/lieutenant-police-officier-police-judiciaire>

<http://www.ensp.interieur.gouv.fr/>

<http://www.cidj.com/article-metier/commissaire-de-police>

• Contact

84 rue de Villiers

92300 Levallois-Perret

<http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr>